

Pression fiscale à "C dans l'air"

INCROYABLE mais vrai : des informaticiens, plus ou moins hackers, « *chevelus et bouton-neux* », ont réussi à faire mille fois mieux que les crânes d'œuf du ministère des Finances dans le calcul de l'impôt. C'est ce que clamaient, le 4 février dans l'émission « C dans l'air », sur France 5, l'animateur Yves Calvi et l'économiste libéral Philippe Dessertine.

Faire la nique aux polytechniciens de Bercy, c'est fastoche. Il a suffi d'« enfermer pendant deux jours » des hackers aux-

quels le ministère des Finances avait confié le « code source » du logiciel avec lequel sont calculés les impôts. Résultat des courses : « *On a multiplié par 1 000 – par 1 000 ! – la vitesse de calcul !* » s'enthousiasme Calvi. Calcul de quoi ? On ne le saura jamais.

Le reportage montre le jeune chef de la tribu des hackers triomphant, devant un micro et un graphique : « *Au lieu d'un mois pour évaluer l'impôt de 37 millions de foyers, il a suffi de 23 minutes.* » Une « *prouesse*

époustouflante », salue le reporter de « C dans l'air ».

Plutôt une bouffonnerie. Primo, l'administration fiscale prend en compte pas moins de 3 022 paramètres (situation familiale, type de revenus, exonérations multiples et variées, etc.). Les hackers n'en ont retenu que 12. Deuzio, comme le secrétaire d'État chargé du Budget, Christian Eckert, le précise au « Canard », il était hors de question de communiquer des dossiers de foyers fiscaux. Qu'à cela ne tienne : les hackers ont bricolé un faux échantillon de 500 000 contribuables. Tous garantis fictifs.

Sur ces bases solides, les ordinateurs portables ont fait le boulot habituellement effectué par des *computers* mastodontes. Bravo ! Mais peut-on, au moins, vérifier l'exactitude de leurs calculs ? La fonctionnaire qui a monté l'opération est formelle : « *Impossible, puisqu'il s'agissait d'une simulation.* » Les calculs étaient peut-être rapides et... complètement faux. Mais qu'est-ce qu'on rigole !

Un conseiller de Christian Eckert s'efforce de garder son calme : « *Le résultat est biaisé. C'est bien, de rétablir la vérité.* » D'ailleurs, au « Canard », on a refait tous les calculs en 22 minutes !

Alain Guédé

LE CANARD ENCHAÎNÉ
évoque le traitement mensonger
de l'information
diffusée lors du "HACKATON"
et le dénonce...

...Il existe donc des médias qui
rétablissent la vérité !

4 – « Le Canard enchaîné » – mercredi 11 mai 2016

Le 4 avril un reportage présenté par Yves Calvi dans l'émission « C dans l'air » présentait un « Hackaton » dont les informations diffusées se révélaient en majorité totalement mensongères. Ces informations ont été néanmoins relayées par Le Parisien et par France Inter.

La CGT a dénoncé ces contrevérités dès le départ par communiqué et par un tract de sa section de Centrale explicitant et rétablissant la vérité (produit en pièce jointe).

La presse a enfin réagi par un article du « Canard Enchaîné » allant jusqu'à interroger Christian Eckert dont le cabinet n'a pu que répondre « C'est bien, de rétablir la vérité ».

ENFIN !

Contrairement aux sous-entendus dans le reportage de « C dans l'air », l'informatique a toute sa place en tant que service de pleine compétence au sein de la DGFIP en lien avec les missions.

Or, les différents reportages diffusés véhiculent sans doute une volonté de casse de toute

l'informatique de la DGFIP.

La CGT, pour sa part, revendique le maintien de fonctionnaires informaticiens sous statuts DGFIP particuliers.

Elle demande également l'abandon du décret du 01 août 2014 qui place l'informatique sous tutelle extérieure de la DINSIC (Direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication).

Enfin, la CGT revendique un recrutement d'informaticiens à la DGFIP au niveau nécessaire à l'exercice des missions en utilisant toutes les ressources et qualifications permises par le décret de 1971.

On ne pourra que constater que ces revendications sont depuis longtemps en phase avec la réalité de l'informatique à la DGFIP.

fichiers:



[Télécharger tract_hackathon-v7-1-1.pdf](#) (31.7 Ko)

Public: [Informatique](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
